

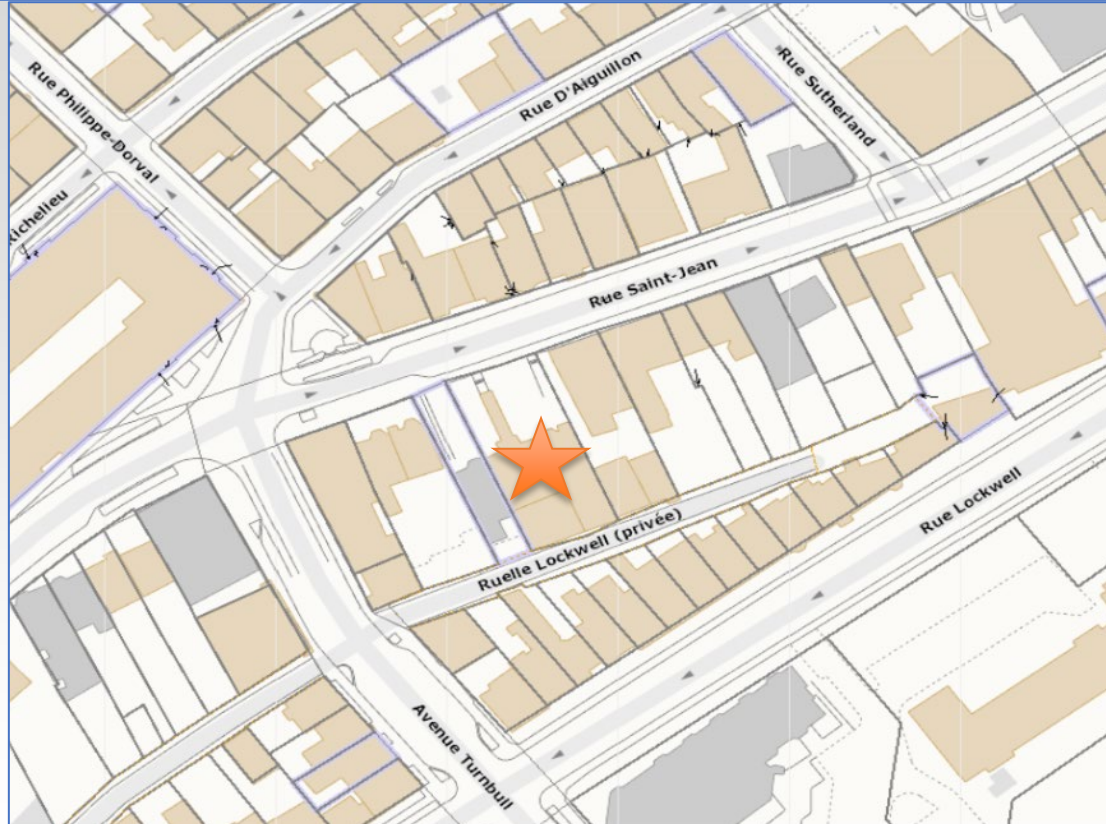


# Demande de modification du règlement d'urbanisme

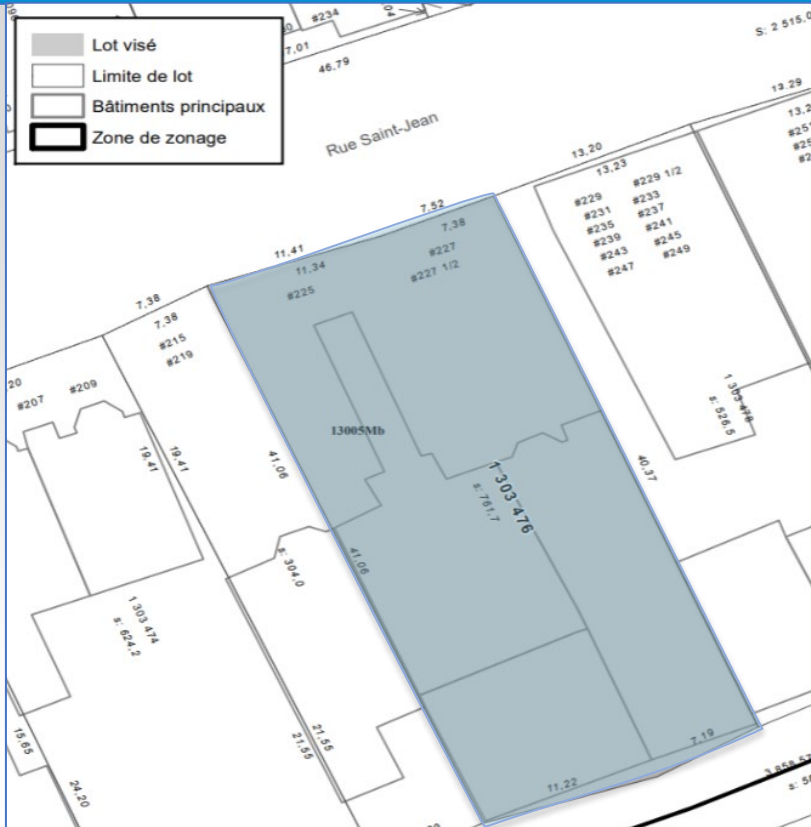
Permission d'occupation pour le 225-227, rue Saint-Jean

Consultation en ligne du 10 au 24 janvier 2022 et demande d'opinion au conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste le 24 janvier 2022

# LOCALISATION



# TERRITOIRE D'APPLICATION



— Limite des propriétés

▭ Territoire d'application

# CRITÈRES À RESPECTER



➤ rez-de-chaussée occupé par des logements



➤ maximum de huit logements



➤ pas de minimum de cases de stationnement

# VALIDITÉ



La réalisation du projet doit commencer avant l'expiration d'un délai de 5 ans, à compter de l'entrée en vigueur du règlement sur la permission.





Période de questions et commentaires